

Protocole d'information et de divulgation publique (PIDP) pour le réacteur SLOWPOKE-2 de Polytechnique Montréal

SLO-901 Rev.01

Polytechnique Montréal

24 avril 2018

1. Objectifs du PIDP

Dans le cadre des activités autorisées par la CCSN, l'objectif principal du PIDP consiste à assurer que l'information liée à la santé et à la sécurité des membres du publique, à l'environnement et aux autres sujets associés au cycle de vie des installations nucléaires SLOWPOKE de Polytechnique Montréal (Polytechnique) est efficacement communiquée au publique. De plus le PIDP inclut un engagement et des protocoles pour la communication continue et opportune des renseignements associés aux installations SLOWPOKE pendant la période d'autorisation. Un deuxième objectif est la sensibilisation du publique au réacteur SLOWPOKE-2 de Polytechnique parmi la communauté montréalaise. Ces objectifs sont réalisés en collaboration avec le Service des communications et des relations publiques de Polytechnique.

2. Étendue du PIDP

Le PIDP s'applique à toutes les activités réglementaires qui se déroulent aux installations qui utilisent le réacteur nucléaire SLOWPOKE-2 de Polytechnique. Ces installations sont gérées en conformité avec le permis d'exploitation du réacteur SLOWPOKE-2, le permis PERFP-9A.00/2023. Le PIDP se base sur la compréhension de Polytechnique Montréal des conditions du permis résumées dans la Section 1.5 du MCP-SLOWPOKE-EP-R001. Le présent PIDP définit le type d'information, les critères de sélection du moment de divulgation, ainsi que la manière et les outils de dissémination de l'information vers le public.

3. Audience visée

L'intention du PIDP est de fournir l'information requise à l'audience visée concernant les activités réglementaires qui se déroulent dans les installations qui exploitent le réacteur nucléaire SLOWPOKE-2. L'audience visée inclut, mais n'est pas limitée, les catégories suivantes :

- Le personnel est les utilisateurs autorisés du Laboratoire SLOWPOKE,

- Les utilisateurs universitaires et commerciaux des services du Laboratoire SLOWPOKE,
- Les employés et les étudiants de Polytechnique,
- La caserne des pompiers du quartier Outremont avoisinant le campus,
- La caserne des policiers du quartier Outremont,
- Les membres des services des infrastructures de Polytechnique et les membres des comités santé-sécurité départemental et corporatif de Polytechnique ainsi que le service de radioprotection,
- Les politiciens clé de la circonscription du quartier Outremont aux niveaux municipal, provincial et fédéral. Des exemples au niveau provincial : Ministre des Ressources naturelles, Ministre des Affaires municipales, Représentant de la Sécurité publique responsable de la région de Montréal, Députée d'Outremont, Ministre de l'Enseignement supérieur, et au niveau fédéral : Ministre des Transports de la circonscription Notre-Dame-de-Grâce – Westmount.
- Le public en général, représenté par les autres employés et étudiants sur le campus de l'Université de Montréal, la population du quartier avoisinant Outremont, la population de la région de Montréal et ailleurs, ainsi que les médias.

4. Stratégie et produits d'information publique

Les catégories d'information à rendre publique sont :

- Information règlementaire lié à la conformité des installations SLOWPOKE de Polytechnique Montréal avec le permis émis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire,
- Évènements externes qui peuvent attirer l'intérêt du public et des médias,
- Les conséquences d'un désastre naturel comme un tremblement de terre, une inondation ou un éclair d'une grande intensité,
- Notification sur les exercices d'évacuation, en excluant les exercices d'évacuation pour la protection incendie effectués par Polytechnique.

Les évènements qui s'encadrent dans ces catégories seront divulgués dans le délai de diffusion qui correspond à chaque catégorie d'information.

4.1. Méthodes utilisées pour diffuser l'information

Selon la catégorie d'information, les produits d'information publique qui seront utilisés séparément ou simultanément, sont énumérés en ce qui suit :

- Les pages web et les média sociaux opérés par le Service des communications et des relations publiques de l'École Polytechnique

- Les e-lettres adressées par le Service des communications et des relations publiques de l'École Polytechnique aux communautés avoisinantes
- Les journaux locaux
- Les stations radio locaux
- Les moniteurs d'information placés sur le campus
- Listes de courriels

5. Protocole de divulgation publique

Afin de servir le public, le Laboratoire SLOWPOKE de Polytechnique se propose de disséminer très rapidement l'information pertinente à ses activités réglementaires. Pour fournir une information exacte et avisée, l'information sera disséminée après une analyse préliminaire. Ensuite, le personnel du Laboratoire SLOWPOKE, représenté par le Responsable du réacteur SLOWPOKE, divulguera cette information. Plus précisément, l'information sera divulguée aussi rapidement que raisonnable possible (ARRP).

Le Tableau 1 énumère les catégories d'information à rendre publique. Les événements qui s'encadrent dans ces catégories seront divulgués dans le délai qui correspond à chaque catégorie. La deuxième colonne indique l'intervalle maximal de temps admissible pour la dissémination de l'information. C'est généralement accepté que toute mise-à-jour nécessaire sera ajoutée à la divulgation initiale. De plus, selon la catégorie, le tableau indique le principal outil de divulgation à utiliser.

Catégorie d'information	Délais de diffusion de l'information	Outil de dissémination
Sommaire du Rapport annuel de conformité (RAC)	<4 semaines après la soumission du rapport à la CCSN	page web
Les émissions radioactives vers l'environnement selon les conditions réglementaires	une fois par année comme part du RAC	page web
Notifications sur les inspections de la part de la CCSN	<2 semaines après l'inspection	page web
Sommaire des demandes de permis auprès de la CCSN	<1 semaines après la soumission de la demande à la CCSN	page web annonce dans un journal
Changements majeurs dans l'opération de l'installation, comme les disputes syndicales ou les changements du design de l'installation	ARRP, <1 semaine après la confirmation du changement	page web

Évènements externes qui peuvent attirer l'intérêt du public et des médias	ARRP, <1 semaine après la confirmation de l'évènement	page web annonce dans un journal les médias sociaux
Les conséquences d'un désastre naturel comme un tremblement de terre, une inondation ou un éclair d'une grande intensité	ARRP, <1 semaine après l'évènement et juste s'il y a des conséquences sur la sûreté et la sécurité des installations	page web
Notification sur les exercices d'évacuation, en excluant les exercices d'évacuation pour la protection incendie effectués par Polytechnique	ARRP, >1 jour avant l'exercice	page web
Notification sur un incendie dans, ou avec des conséquences sur les installations SLOWPOKE	ARRP, <1 semaine après l'évènement	page web les médias sociaux
Notification sur un accident industriel significatif	ARRP, <1 semaine après l'évènement	page web
Liste des événements qui dépassent les limites réglementaires et les niveaux d'intervention et leurs conséquences sur la sûreté et la sécurité	ARRP, <1 semaine après l'évènement	page web
Notification sur les événements de transport des matériaux radioactifs sujets à la réglementation de la CCSN sur le transport et l'emballage des substances nucléaires	ARRP, <1 semaine après l'évènement	page web
La publication d'un nouveau Protocole d'information et de divulgation publique	ARRP, <2 semaines après l'approbation de la nouvelle version	page web

Pour le PIDP, **évènement** signifie tout incident non-planifié par le titulaire du permis, en incluant les erreurs d'opération, les bris des systèmes, structures et composants du réacteur et les actions intentionnelles des tiers, avec un impact direct sur la sûreté et la sécurité des installations SLOWPOKE.

6. Information confidentielle

Selon les exigences du permis du réacteur émis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, Polytechnique Montréal s'engage de ne pas divulguer de l'information confidentielle ayant un impact sur la sûreté et la sécurité de son réacteur SLOWPOKE-2.

7. Processus d'évaluation et d'amélioration

Le processus d'évaluation et d'amélioration du PIDP est inclus dans le processus d'évaluation du système d'assurance de la qualité qui gère les installations SLOWPOKE. Ce processus se base sur un ensemble d'activités, comme les audits internes, les inspections de conformité effectuées par le personnel de la CCSN, la rétroaction de auditoires cibles du PIDP, ainsi que toute autre observation et non-conformité signalée par les utilisateurs des installations.

8. Gestion de la documentation

Les documents et les enregistrements sujets au PIDP sont maintenus et conservés par le responsable du réacteur SLOWPOKE-2 de Polytechnique Montréal pour une période minimale de deux ans. Si nécessaire, ces documents sont rapidement rendus disponibles.

9. Coordonnées de la personne ressource

Cornelia Chilian

Responsable du réacteur SLOWPOKE

Polytechnique Montréal

2900, boul. Édouard-Montpetit

Campus de l'Université de Montréal

2500, chemin de Polytechnique

Montréal (Québec)

H3T 1J4

Bureau : B251.11

Téléphone : 514 340-4780

Courrier : cornelia.chilian@polymtl.ca